

OPEN JULIEN GRACQ

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU TOURNOI

Article 1 : Le tournoi

Le Cercle d'Échecs de Nantes et le Club d'Échecs de Segré organisent le samedi 25 septembre 2021, un Open Rapide Julien Gracq qui comporte :

- Un tournoi A de 50 participants, ouvert aux licenciés de la FFE ;
- Un tournoi B amical de 20 participants, ouvert aux amateurs.

Article 2 : Règles du jeu

Les règles du jeu sont celles de la FIDE. Le tournoi A étant homologué par la Ligue des Pays-de-la-Loire, la possession d'une licence A ou B valide est obligatoire.

Il est interdit de faire usage de matériel électronique durant toute la durée du tournoi. Tout joueur qui prend en main son téléphone ou dont le téléphone sonne en cours de partie est déclaré perdant.

Les appariements se font au système suisse intégral (aucune protection de club ou de famille). Les départages suivants seront appliqués dans l'ordre : Cumulatif, Buchholz, Performance.

L'ELO rapide est pris en compte pour l'appariement des joueurs et les départages.

Article 3 : Modalité d'inscription

Ces deux tournois sont gratuits, aucun droit d'inscription ne sera demandé aux participants.

Les inscriptions se feront auprès du Club d'échecs de Segré, qui gèrera la liste des 50 inscrits au tournoi A et des 20 inscrits au tournoi B. La date limite des inscriptions est fixée au 22 septembre 2021, il n'y aura pas d'inscription ni après cette date, ni sur place.

Les organisateurs et les joueurs s'engagent à respecter et faire respecter les règles sanitaires en vigueur au 25 septembre 2021.

Article 4 : Déroulement du tournoi

L'aire de jeu est constituée de la salle où se déroulent les parties. Il y est formellement interdit de fumer, de converser et de consommer.

Le tournoi A se jouera en 7 rondes. Chaque joueur disposera de 15mn KO pour jouer sa partie. Le vainqueur apporte le résultat à la table de marque immédiatement après la partie. En cas d'égalité, le conducteur des Blancs apporte ce résultat. Si aucun résultat n'a été communiqué à l'arbitre 5mn après la fin de la ronde, le résultat sera compté comme double forfait.

Le tournoi B se jouera en 7 rondes. Chaque joueur disposera de 15mn pour jouer sa partie. Un arbitre adjoint ou une personne déléguée est chargée d'apporter les résultats à l'arbitre principal du tournoi.

Les rondes démarreront aux heures suivantes :

Ronde 1 à 14h30 ; Ronde 2 à 15h10 ; Ronde 3 à 15h50 ; Ronde 4 à 16h30 ; Ronde 5 à 17h10 ;
Ronde 6 à 17h50 ; Ronde 7 à 18h30.

La clôture du tournoi est prévue à 19h00.

Article 5 : Direction du tournoi

L'organisatrice est Madame Sophie LASNE, Présidente du Cercle d'Échecs de Nantes et l'arbitre principal est Monsieur Alain JOVELIN (AFO2 – licence A50565).

Article 6 : Sanctions

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur. Une échelle de sanctions, allant du simple avertissement à l'exclusion du tournoi, est prévue dans les règlements de la FFE.

L'arbitre Principal
Alain JOVELIN



L'Organisatrice, Présidente du C.E.N.
Sophie LASNE

